


LA MAJORITÉ WALLONNE FACE au “problème André Antoine”

 Inédit : le MR lui a demandé de retirer une proposition qui coupe l'herbe sous le pied de la ministre Valérie De Bue (MR).

► “Déloyal”. C'est par ce terme que plusieurs parlementaires MR qualifient la manœuvre d'André Antoine (CDH), président du Parlement wallon. En effet, le bourgmestre en titre de Perwez a déposé ce mardi une proposition de résolution qui fait grincer beaucoup de dents au sein de la nouvelle majorité CDH-MR.

Au point que, selon nos informations, le groupe MR a demandé en interne au CDH de retirer cette proposition. Dans le cas contraire, au MR, on ne cache pas qu'on sera probablement forcé de voter contre une proposition... qu'on soutient par ailleurs sur le fond ! Ce qui serait assez inédit...

Un constat : la proposition d'André Antoine accentue les tensions entre CDH et MR.

MAIS POURQUOI une telle crispation dans le chef du MR ? Tout d'abord, le contenu de la proposition : André Antoine, lui-même du Brabant wallon, demande au gouvernement de soutenir la piscine olympique de l'UCL pour faire de Louvain-la-Neuve la capitale wallonne du sport. Il enjoint donc Valérie De Bue (MR), la ministre (brabançonne) qui porte le dossier, à mettre très rapidement en œuvre ce fameux plan piscines à 110 millions €. “Nous sommes en train de mettre en

place les modalités de financement de ce plan piscines”, précise le cabinet de la ministre des Pouvoirs locaux. “Mais Valérie De Bue n'est pas ministre brabançonne, elle est ministre wallonne. Chaque projet doit être analysé”.

Clairement, l'attitude d'André Antoine énerve et inquiète le groupe MR au Parlement. “Nous avons déjà des doutes sur la loyauté du CDH en formant la majorité, il y a trois mois. L'attitude d'Antoine, poids lourd du CDH, renforce encore nos inquiétudes”, glisse ce parlementaire MR.

“Il fait uniquement cela pour s'attribuer tout le mérite du projet de piscine olympique à Louvain-la-Neuve. C'est une question d'ego”, embraye cet autre député libéral.

“Cette prise de position nous semble inappropriée dans le chef d'un président d'assemblée qui représente tous les Wallons”, tranche Jean-Paul Wahl, chef de groupe MR au Parlement wallon. “Ce sous-régionalisme est regrettable d'autant qu'André Antoine enfonce une porte ouverte. C'est à Valérie De Bue d'arriver avec ce type de proposition. Je regrette ce type de position, de tentative de récupération. C'est du jamais vu.”

D'AUCUNS estiment qu'en tant que président du Parlement, Antoine aurait dû rester au-dessus

de la mêlée. “En tant qu'ancien président d'assemblée parlementaire (la Chambre des représentants), je trouve cette intervention non déontologique. En quatre ans comme président, je n'ai jamais

déposé la moindre proposition de résolution, ni de loi”, s'insurge le Wavrien André Flahaut, ministre du Budget à la Fédération Wallonie-Bruxelles. “L'attitude d'André Antoine est d'autant plus étonnante qu'il agit dans un dossier qui concerne sa propre circonscription électorale. Si Siegfried Bracke faisait cela à la Chambre, il serait tué ! C'est surréaliste, indécent. Cela discrédite le Parlement et sa présidence. D'autant que cela constitue un coup bas pour Valérie De Bue, sa partenaire de majorité.”

Du côté du CDH, le son de cloche est très différent. En interne, certains CDH reconnaissent leur embarras face au problème André Antoine. Mais le parti soutient son poids lourd historique, lequel n'a pas répondu à nos appels. Un proche nous précise cependant qu'André Antoine “reste député du Brabant wallon même s'il est président. Il n'est pas remplacé dans l'assemblée.” Le mot de la fin est pour Dimitri Fourny, chef de groupe CDH, très laconique : “Les parlementaires sont libres d'initiatives pour soutenir leurs dossiers locaux”.

Adrien de Marneffe